Darmanin et Dussopt proposent la création d'un titre de séjour "métiers en tension" à destination des travailleurs clandestins (Màj : Selon Pôle Emploi, des milliers de personnes en situation régulière cherchent des postes dans le bâtiment et la restauration)

03/11/2022 à 14h59



03/11/2022

> *Malgré 2,3 millions de chômeurs dans l'Hexagone, l'exécutif veut faciliter l'insertion professionnelle des immigrés.*
>
> *https://t.co/xhRLs6ZijG pic.twitter.com/aCgAqdvWK3*
>
> *— Le Figaro (@Le_Figaro) November 3, 2022*

Selon les chiffres de Pôle Emploi, des milliers de personnes en situation régulière cherchent des postes dans le bâtiment et la restauration :

02/11/2022

Alors que le prochain projet de loi immigration commence à dévoiler ses contours, les ministres de l'Intérieur et du Travail, Gérald Darmanin et Olivier Dussopt, ont décrit leur nouvelle piste lors d'un entretien publié ce mercredi matin par le journal Le Monde. Ils souhaitent créer un titre de séjour spécifique à destination des travailleurs irréguliers exerçant dans un secteur manquant de main-d'oeuvre.

"***Si je devais résumer, je dirais qu'on doit désormais être méchants avec les méchants et gentils avec les gentils***". C'est sous ce mot d'ordre quelque peu lapidaire que le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, assisté de celui du Travail, Olivier Dussopt, a voulu placer l'esprit du futur projet de loi immigration, attendu au début de l'année 2023, lors d'un entretien accordé au Monde et publié sur le site du journal ce mercredi matin. Avec un dispositif-phare: la création d'un titre de séjour spécifiquement dédié aux travailleurs sans-

papiers titulaires d'un emploi dans un secteur en manque de main-d'oeuvre.

Les deux ministres espèrent que cette mesure, couplée aux procédures de reconduite à la frontière, recevra l'assentiment de la droite lorsque le texte parviendra à l'Assemblée nationale.

Gérald Darmanin a expliqué l'idée directrice de cette feuille de route: *"Demain, si un étranger en situation irrégulière dit 'je veux travailler dans un métier en tension', le ministre du Travail propose de créer un titre de séjour 'métier en tension' à définir. Il aura ainsi une protection sociale adéquate."*

Cependant, à dire vrai, il s'agira moins pour le travailleur de vouloir combler une telle lacune de personnel que d'exercer, déjà, dans un domaine en peine de bras. C'est en tout cas ce qu'a précisé le ministre du Travail, Olivier Dussopt, à ses côtés: "*Ce titre de séjour spécifique sera là pour régulariser une situation parce qu'on démontre qu'on travaille dans un métier en tension*."

Celui-ci a livré un premier exemple des secteurs concernés: "*Nous souhaitons, tout particulièrement dans les métiers en tension comme ceux du bâtiment,* ***que le travailleur immigré en situation irrégulière puisse solliciter la possibilité de rester sur le territoire sans passer par l'employeur***."

Pour le pensionnaire de la rue de Grenelle, ce nouveau titre de séjour aurait en effet plusieurs vertus. Tout d'abord, il permettrait de couper l'herbe sous le pied d'employeurs profitant du travail illégal. "*Cela permettra d'inverser le rapport de force avec quelques employeurs qui peuvent trouver un intérêt à ce que leurs salariés soient dans une situation d'illégalité*", a-t-il posé avant d'anticiper la confrontation politique à venir: "***Le RN ne pourra pas nous faire le coup du travail volé aux Français car on est sur des postes qui sont***

déjà occupés par des travailleurs en situation irrégulière justement parce qu'ils restent vacants". […]

"*Dans le projet de loi, le budget de l'intégration augmentera de 24% car la clé de la réussite de l'immigration, c'est l'intégration, par la langue, les valeurs françaises, le travail.*"

"*Nous souhaitons conditionner les titres de séjour pluriannuels à la réussite d'un examen de français*", a-t-il encore souligné. Gérald Darmanin a toutefois annoncé une souplesse nouvelle dans ce chapitre. "*Nous allons proposer le renouvellement automatique des titres pluriannuels de ceux qui ne posent aucun problème, qui n'ont aucun casier judiciaire*", a-t-il lancé. Il a alors pris pour exemple "*ces chibanis de 70 ans de ma circonscription de Tourcoing*". […]

bfmtv

01/11/2022

> *‼ Plusieurs ministres plaident en faveur d'une régularisation des travailleurs sans-papiers. Face aux difficultés de recrutement, les patrons sont favorables à cette mesure. #ApollineMatin pic.twitter.com/Bg9CYiYO4n*
>
> *— RMC (@RMCInfo) November 1, 2022*

18/07/2022

Face à la pénurie, environ 4000 Tunisiens vont être recrutés pour travailler dans les hôtels et restaurants français grâce

à une plateforme reliant le Pôle Emploi tunisien et les employeurs français.

La France sort les rames pour trouver des bras. Fait inédit cette année, elle va jusqu'à créer un dispositif pour piocher des saisonniers directement en Tunisie. Hubert Jan, le président de la branche restauration de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), raconte que les premiers échanges ont eu lieu en 2019, à l'ambassade de Tunisie en France, en lien avec le ministère de l'Intérieur. Leurs efforts ont porté leurs fruits le 29 juin dernier, avec la signature d'une convention entre l'Umih et l'équivalent du Pôle Emploi en Tunisie, l'Agence tunisienne pour l'emploi et le travail indépendant (Aneti). Dans les prochains jours, 4 000 Tunisiens devraient être recrutés pour œuvrer dans des bistrots ou des hôtels tricolores.

(…) Libération

(Merci à BB)

15/07/2022

> *Pénurie de main d'œuvre dans la restauration : « Plutôt que de vouloir régulariser des sans-papiers, payez mieux !", lance Barbara Lefebvre pic.twitter.com/xkXHstdsFF*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) July 15, 2022*

30/06/2022

« Je ne les échangerais pas pour un Gaulois, ce sont des gars super » : Face aux pénuries de main-d'œuvre des patrons plaident pour la régularisation des travailleurs sans papiers

27/05/2022

Alain Fontaine, président de l'Association des maîtres restaurateurs : « La restauration française de demain se fera avec des gens issus l'immigration. On ne pourra pas l'éviter. »

18/05/22

L'Umih, principal syndicat patronal de l'hôtellerie-restauration, s'apprête à signer une convention avec le gouvernement tunisien pour faciliter la venue de jeunes de ce pays désireux de travailler comme saisonniers dans le secteur.

BFMTV

13/05/22

Des négociations entre l'Umih, le ministère de l'Intérieur et l'équivalent de Pôle emploi en Tunisie seraient en cours afin de faire venir une main-d'œuvre locale en renfort cet été. Demandeurs d'emploi, les saisonniers tunisiens auraient "exactement les mêmes contrats que les Français", atteste Thierry Deniau, coprésident de l'Umih de l'Aude. Un transfert de main-d'œuvre qui pourrait attiser la colère de plus d'une personne. Thierry Deniau précise que "ça peut faire du bruit oui, mais on ne peut pas faire autrement si nos salariés ne reviennent pas".

Ce projet d'embauche, Pascal Pedrak le voit surtout comme "un bruit de couloir" et rien de plus à ce stade. En tout cas, les deux hommes s'accordent sur un point, il est impératif d'aller vers une refonte du métier pour le rendre à nouveau attractif.

(…)

L'Umih et les syndicats sont formels, le métier n'est plus attractif et il faut agir. "Il faut faire une refonte. On a besoin d'avoir un suivi social important dans les établissements, c'est clair que ça fera revenir les saisonniers" avance Thierry Deniau. De nombreux points seraient à revoir et le co-président de l'Umih de l'Aude les a bien en tête : "Il faut travailler en amont sur le social, avoir des parrains pour nos saisonniers, il faut les accompagner et les former".

Cette refonte offrirait alors peut-être un nouvel espoir aux saisonniers. “Si on arrive à avoir des salariés saisonniers formés en hiver et récupérés au mois de mars, on aura tout gagné” le responsable audois. Le projet de refonte serait en discussion mais “à ses balbutiements” selon Pascal Pedrik.

Mais pour Thierry Deniau, “si l’on va bel et bien chercher des salariés étrangers, ce sera un échec pour nous. Ça voudra dire qu’on n’a pas su convaincre et que l’on n’a pas fait ce qu’il fallait”.

www.ladepeche.fr